

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Bulletin de la SFHMSV publie, d'une part, des articles reçus, d'autre part, des textes correspondant à des communications faites lors d'une réunion de la Société. Ces derniers doivent être envoyés dans le mois qui suit la réunion.

Les auteurs doivent s'en tenir au sujet sans entrer dans des considérations d'histoire générale ou des exposés scientifiques étrangers aux sciences vétérinaires. Ils doivent garder à l'esprit que l'historien rapporte et compare les faits ou les opinions, en évitant toute appréciation subjective personnelle, politique, morale ou religieuse. Ils doivent s'efforcer de commencer leur article en indiquant quelles sources ils ont mises à profit, puis de développer les idées successivement par paragraphes.

Le rédacteur en chef accuse réception des manuscrits puis soumet les articles à deux relecteurs. L'avis des relecteurs est communiqué aux auteurs et l'acceptation du manuscrit n'est définitive qu'après prise en compte des modifications proposées, sauf justifications documentées.

PRESENTATION MATERIELLE DU MANUSCRIT

Les textes doivent être envoyés sous forme de fichier informatique, par courriel ou gravés sur CD (logiciel Word). Sauf accord préalable, le volume ne doit pas excéder 50 000 signes espaces compris (ce chiffre incluant tableaux, graphiques et bibliographie).

Le texte est dactylographié en simple interligne avec des marges de 2,5 cm sur les côtés, 3 cm en haut et 2,5 cm en bas ; toutes les pages sont numérotées.

. L'article est précédé d'un résumé en français – 100 mots maximum – et en anglais, suivi de 4 à 7 mots-clés.

. Les noms et prénoms des auteurs sont accompagnés de leurs coordonnées précises (adresse et courriel) à la suite du titre.

Le manuscrit pourra être structuré par des titres et des sous-titres. Dès lors, les chapitres, titres et sous-titres seront numérotés selon l'exemple ci-dessous :

I – TITRE DU PREMIER CHAPITRE

1. PREMIER TITRE

1.1. Premier sous-titre

1.1.1. 2^{ème} sous-titre

2. DEUXIÈME TITRE

2.1.

2.1.1. Etc.

. Les siècles sont composés : « XVII^e siècle » et non « XVII^{ème} siècle », la taille de police des chiffres romains étant réduite de deux points par rapport au reste du texte.

Les figures, les photographies et les tableaux sont numérotés séparément, en chiffres arabes, et indexés dans le texte par rappel de leur numéro. Le titre et la référence sont placés au-dessus, la légende au-dessous.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Toute citation (entre guillemets et en italique) est suivie d'un appel de note (en romain). Les notes de bas de page indiquent seulement le nom de l'auteur (initiale en capitale, le reste du nom en petites capitales), l'année de publication et le numéro de page ; elles renvoient à la bibliographie générale en fin d'article.

Dans la bibliographie générale, la liste des références est présentée par **ordre alphabétique** selon les noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné.

Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux exemples suivants :

Article :

BRESSOU C., *Professeur G. Barrier. Recueil de Médecine Vétérinaire*, 1945, **121**, 6-9.

Ouvrage :

RODET H.J.A., *Botanique agricole et médicale*. P. Labé, 1857, 856 p.